



INFOS LONGCHAMP

MAIRIE DE LONGCHAMP : 03.80.31.28.04

MAI 2014

Le mot du Maire :

Voici quelques nouvelles sur la vie de la commune... je souhaite qu'on puisse vivre paisiblement à Longchamp, y compris la nuit ! Vous retrouverez « Info Longchamp » fin juin, et le nouveau « Petit Baillou » au début du mois de juillet.

Inscriptions au Centre de Loisirs sans hébergement, de Longchamp :

Le centre de loisirs sera ouvert cet été du 07/07/2014 au 01/08/2014 inclus.

Inscriptions auprès de Jennifer à partir du 16 juin jusqu'au 25 juin.

Dossier à récupérer sur place.



Installation du Conseil Communautaire de la Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise : (Réunion du 24/04/2014, à la maison de l'intercommunalité à Genlis)

Election du Président, et des 7 Vice-présidents

Président : Mr SAUVAIN Hubert (Maire de Rouvres en Plaine)

1^{er} vice-président, Mr DANCOURT Vincent (Maire de Genlis) **Communication/Statuts/ Média**

2^{iem} vice-président, Mr JOLIET Luc (Maire de Tart l'Abbaye) **Aménagement/ Développement économique**

3^{iem} vice-président, Mr ESPINOSA Patrice (Maire d'Izier) **Petite enfance, Jeunes/Périscolaire/ Extrascolaire**

4^{iem} vice-président, Mme JACQUES Françoise (2^{iem} Adjointe d' Izeure) **Finances**

5^{iem} vice-président, Mr TREMOULET Gérard (Maire d'Aiserey) **Aménagement du Territoire/ Environnement**

6^{iem} vice-président, Mme POIVRE Ghislaine (Mairesse de Pluvet) **Voirie/Transports/Bâtiments/Accessibilité**

7^{iem} vice-président, Mr ROLLIN J-Emmanuel (2^{iem} Adj de Collonges) **Petite enfance /Famille/ Seniors/Action Sociale**

Divers :

Vote du taux TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui passe de 9,47 % à 9 %.

Déchets verts : Les prochaines dates de ramassage sont prévues **les jeudis 12 et 26 juin**

Après-midi. Merci de ne pas mettre d'autres matériaux que les déchets verts, comme bûches de bois, planches, ferrailles...

Cerisier à côté du centre de loisirs des Ch'tis Lutins (ex presbytère), cet arbre fruitier est sec aux deux tiers, pour des raisons de sécurité, sa coupe est nécessaire, il sera remplacé.



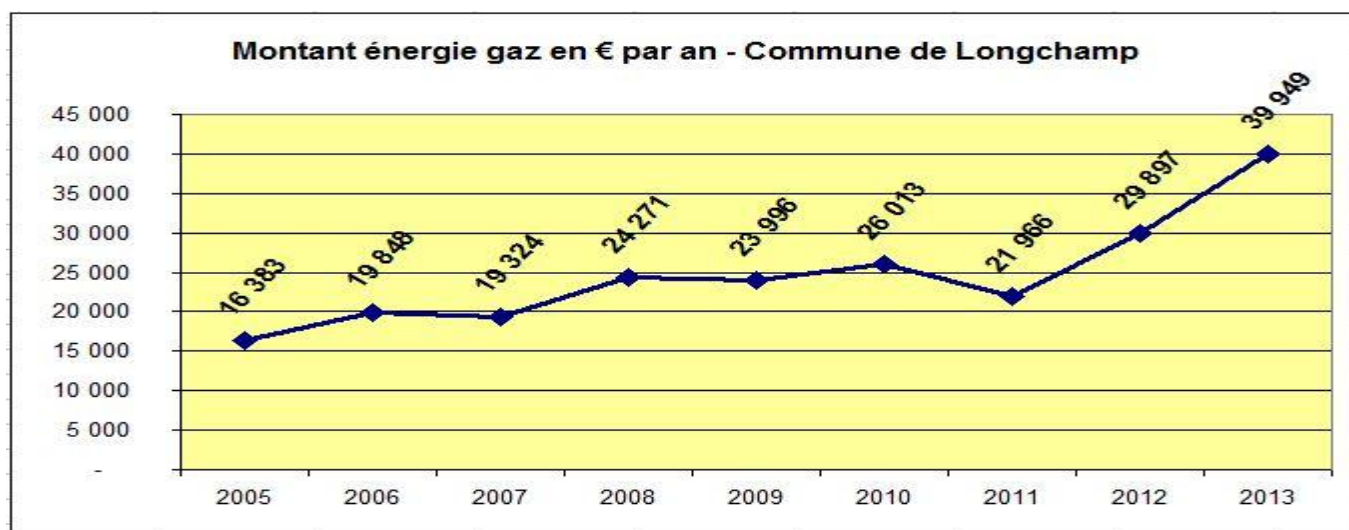
Forêt communale (308 hectares) : Une rencontre avec l'ONF a permis de faire le point sur la gestion sylvicole, les ventes de bois et les travaux à prévoir. Il est envisagé une réunion publique d'information sur le plan de gestion en cours (2004 à 2024)

Incivilités et respect de l'ordre public :

Plusieurs plaintes de riverains ont été émises suite aux rassemblements nocturnes, tardifs et bruyants, place de l'Eglise. Des vitres de la cabine téléphonique publique ont été brisées. Des tuteurs d'arbres ont été dégradés rue du Pautet. Rodéo en voiture sur la place du château malgré l'arrêté municipal, avec des nuisances sonores pour les riverains. Ces faits ne sont plus tolérables ! Il est rappelé que **les parents d'enfants mineurs sont civilement et pénalement responsables**, ils sont donc invités à faire preuve de plus de vigilance.

La gendarmerie de Genlis a été saisie et va passer régulièrement : les incidents doivent être signalés directement au **03.80.47.98.40** et au **17 la nuit ou en cas d'urgence.**

Economie d'énergie : Les frais de chauffage des bâtiments communaux ont plus que doublé ces dernières années (voir graphique). Compte tenu du réchauffement climatique, la tendance devrait normalement s'inverser. Des travaux de régulation, de modernisation, et d'isolation seront progressivement mis en œuvre. Autres graphiques de dépenses de fonctionnement, vous seront présentés sur le prochain « Petit Baillou »



Place du Château : Des travaux complémentaires et de finition du revêtement ont eu lieu début mai. Le drainage et l'assainissement des eaux de ruissellement et d'infiltration sont à l'étude. Afin de préserver le bon état de cette place, le stationnement et la circulation des véhicules motorisés sont interdits sur la partie centrale par arrêté municipal du 7 Mai, sauf dérogation spéciale.

Le stationnement devant la salle des fêtes continue de s'exercer librement.

Opération tranquillité vacances : C'est une opération « Prévention » à l'égard des cambriolages. Elle est lancée par la municipalité, avec le concours de la gendarmerie. Il suffit si vous adhérez à cette démarche, de prendre contact avec les services de la gendarmerie, avant de partir en vacances, service gratuit.

Subventions aux associations locales et officielles :

Les demandes de subventions écrites et motivées doivent parvenir en mairie, **le mardi 10 juin à 10 heures, dernier délai**. Seules les demandes déposées seront examinées.

Communication des associations sur le « Petit Baillou » : URGENT ! Pour la parution du nouveau « Petit Baillou » municipale, il manque les coordonnées de certaines associations, à communiquer à la Mairie. Indispensable pour prendre en compte les actualités et les projets des associations.

Toute la TNT dans notre commune : (voir la documentation jointe)

Elections Européennes du 25 Mai : Les résultats des candidats paraîtront dans le « Petit Baillou »

Rappel : Inscriptions au concours des maisons fleuries jusqu'au 30 juin en Mairie

Prochains Evénements :

- **9 juin (lundi de Pentecôte): Brocante du comité de Jumelage, place du château**
- **18 juin à 9h00 Rassemblement au monument aux morts, en souvenir de « l'appel du Général de Gaulle »**
- **21 juin : Fête de la Musique, de 19h00 à 23h00, sous chapiteaux, près du complexe sportif, en partenariat avec le comité des fêtes qui organise un repas le soir. Expression libre, prendre contact pour le déroulement de la soirée au tél 09.63.06.40.15**
- **22 Juin : Fête inter-quartiers, avec le Comité des Fêtes sur le stade**